# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Yémen

Question écrite n° 93867

### Texte de la question

M. Philippe Gosselin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation humanitaire au Yémen. La violence au Yémen est continue depuis mars 2015. Les besoins humanitaires sont les plus élevés dans le monde, ce qui équivaut aux besoins du Soudan du Sud et de la Syrie combinés : 21,2 millions de personnes, soit 80 % de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Les attaques répétées sur les infrastructures comme les écoles et les hôpitaux ont fait des milliers de morts et plus de 2,5 millions de personnes, soit un dixième de la population, se sont déplacées pour fuir les violences. 14,4 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire et plus de 19 millions de personnes ont besoin d'un accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Pourtant, la couverture médiatique de cette crise en France est presque inexistante. Pour arrêter l'amplification de cette crise humanitaire dramatique, la communauté internationale doit agir maintenant afin de parvenir à une solution politique de paix, d'éviter la propagation du conflit aux pays voisins et compromettre totalement la stabilité de la région. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de mettre en place pour mettre fin au blocus naval et aérien en vue de faciliter l'accès humanitaire pour permettre la livraison de fournitures humanitaires et commerciales nécessaires.

### Texte de la réponse

La France s'est mobilisée en avril 2015, avec ses partenaires au Conseil de sécurité des Nations unies, en faveur du rétablissement de la légalité au Yémen, en co-parrainant la résolution 2216 du CSNU. Elle a soutenu le gouvernement légitime, qui a appelé à l'intervention d'une coalition de pays arabes pour restaurer la stabilité et l'unité du pays. Elle maintient le dialogue avec l'ensemble de ses partenaires pour aider à la résolution du conflit. En dépit de la suspension des négociations depuis le début du mois d'août, la France demande aux parties à la crise au Yémen de réaffirmer leur attachement à la recherche d'une solution politique durable et inclusive et à reprendre au plus vite les négociations. Seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit qui dure déjà depuis bien trop longtemps. La France réitère son plein soutien à la médiation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies. Cette solution politique est rendue d'autant plus urgente par le drame que vit la population yéménite qui préoccupe vivement la France. La destruction des infrastructures vitales et la poursuite des combats ont des effets dévastateurs sur les civils. L'accès humanitaire aux populations dans le besoin est entravé, les acteurs humanitaires et les soins de santé sont pris pour cible, en violation du droit international humanitaire et des principes de l'action humanitaire. La France condamne sans équivoque ces actes dans toutes les enceintes multilatérales et lors des multiples échanges bilatéraux. Elle œuvre pour que cessent les attaques contre les populations civiles, les infrastructures vitales et les soins de santé, et appelle les parties au conflit à respecter leurs obligations internationales. Elle reste pleinement mobilisée pour que soit garanti l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations affectées. La protection des populations civiles, des infrastructures vitales et des soins de santé doit être un impératif absolu. La France a apporté son soutien à la mise en place et veille au suivi du mécanisme d'inspection et de vérification des Nations unies pour permettre aux denrées de première nécessité d'entrer dans le pays. La France demande aux parties de maintenir le cessez-le-feu, aujourd'hui très fragilisé, qui seul peut permettre d'améliorer la situation humanitaire et d'alléger les souffrances du peuple yéménite.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE93867

## Données clés

**Auteur :** M. Philippe Gosselin
**Circonscription :** Manche (1re circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 93867
**Rubrique :** Politique extérieure
**Ministère interrogé :** Affaires étrangères
**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 8 mars 2016, page 1828
**Réponse publiée au JO le :** 13 septembre 2016, page 8094